

Ville de Coulounieix- Chamiers



☆
Grandir
à l'école ☆
Eugène-Le-Roy

Le guide de l'écolier colomniérois

2021-2022



ÉDITO

Chers enfants, chers parents,

La rentrée est là, et cette année, elle sera accompagnée de ce nouveau livret, conçu comme un « **guide de l'écologiste** ». Nous avons la volonté d'apporter à chaque famille toutes les informations pratiques nécessaires pour cette année scolaire 2021/2022.

Outre le temps d'apprentissage en classe, la vie d'un écolier se partage aussi entre l'accueil avant et après la classe, la restauration, les activités sportives et culturelles, ainsi que toutes les activités du mercredi et des vacances scolaires.

Pour que tous ces temps se conjuguent harmonieusement, la Ville et ses équipes travaillent main dans la main avec les équipes enseignantes, les parents d'élèves et les partenaires éducatifs locaux, dans une complémentarité respectueuse des compétences de chacun. Objectifs partagés : proposer à tous les enfants de bonnes conditions d'accueil, les accompagner autant dans leur réussite scolaire que dans leurs apprentissages de la vie citoyenne et l'épanouissement de leur personnalité.

Nous vous souhaitons à tous une excellente année scolaire dans les écoles de Coulounieix-Chamiers.

Thierry Cipierre

Maire de Coulounieix-Chamiers
Vice-président du Grand Périgueux

Conseiller départemental du canton de Coulounieix-Chamiers

Thierry CIPIERRE

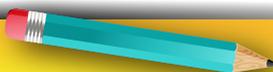
Marie-Claire Sarlande

Adjointe à la Vie scolaire, à l'enfance et à la jeunesse

M. Sarlande

SOMMAIRE

PETIT TOUR DE L'ÉCOLE EUGÈNE-LE-ROY...	3
POUR ACCOMPAGNER LES ENFANTS.	6
L'ORGANISATION DE LA SEMAINE	7
DANS LES ASSIETTES COLOMNIÉROISES....	10
TARIFS ET FACTURATION.	11
CONTACTS	12



PETIT TOUR DE L'ÉCOLE EUGÈNE-LE-ROY



L'école Eugène-Le-Roy accueille les élèves de maternelle et d'élémentaire dans des locaux agréables et adaptés.

École maternelle



125 élèves



6 classes

École élémentaire



190 élèves



10 classes



Mais qui est Eugène-Le-Roy ?

C'est un écrivain périgourdin : né à Hautefort en 1836, il est mort à Montignac en 1907.

Républicain et fervent défenseur de la laïcité, il s'est fait le témoin de notre histoire et de notre patrimoine culturel périgourdin à travers ses écrits, notamment le roman *Jacquou le Croquant*.



Des partenaires main dans la main

L'équipe enseignante de l'école, la **Ville** (élus et services dédiés) et les **parents d'élèves** travaillent ensemble pour atteindre un objectif commun : **la réussite, l'épanouissement et le bien-être des enfants**. Tous siègent au Conseil d'école.

Le Conseil d'école ...

- ▶ **vote le règlement intérieur** de l'école.
- ▶ **donne son avis** sur l'adoption du **projet d'école**, sur l'organisation complémentaire d'**activités éducatives, sportives et culturelles**.
- ▶ **participe** à l'élaboration du **projet d'école** : actions pédagogiques, utilisation des moyens alloués à l'école, organisation scolaire et périscolaire, hygiène, protection et sécurité des enfants, inclusion des enfants en situation de handicap,...

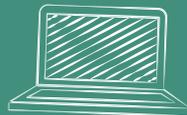
PETIT TOUR DE L'ÉCOLE EUGÈNE-LE-ROY

Zoom Sur le rôle de la Ville

- La Ville est propriétaire des bâtiments : elle en assure les réparations et les améliorations, l'équipement (*mobilier,...*) et le fonctionnement.
- En complément du rôle de l'État qui fixe les programmes nationaux et rémunère les personnels enseignants, **la Ville apporte au quotidien de nombreuses contributions** :
 - ▶ Une Atsem par classe de maternelle
 - ▶ Des repas équilibrés et faits maison (cf p.10)
 - ▶ Des animations variées sur tous les temps hors scolaires : le matin, le midi, le soir, les mercredis et pendant les vacances (cf p.8)
 - ▶ Des ateliers pédagogiques, sportifs et culturels (*Apsa*) sur le temps scolaire (cf p.7)
 - ▶ Le transport pour les sorties scolaires
 - ▶ Le budget municipal dédié aux écoles comprend aussi :
 - une dotation globale par élève
 - une participation aux classes de découverte
 - l'achat des livres
 - la gestion du parc informatique
 - une participation au ramassage scolaire

L'équipement informatique de l'école

- 1 tableau interactif et 1 vidéoprojecteur par classe
- 1 ordinateur portable par enseignant
- Projet 2021/2022 : achat de tablettes, caméras et appareils photos



- La Ville gère aussi le **Programme de réussite éducative (PRE)**.

Le PRE s'adresse aux enfants scolarisés en maternelle, en élémentaire ou au collège et à leurs parents (*familles résidant sur le quartier Politique de la ville*). Il propose la mise en place d'un parcours personnalisé avec l'enfant et sa famille, prenant en compte toutes les dimensions favorables à son épanouissement : la réussite scolaire, l'accès à la santé et aux loisirs, l'environnement social et éducatif. L'accompagnement est assuré par une équipe pluridisciplinaire.

Ce dispositif concerne :

- ▶ les enfants qui ont des capacités qu'ils n'arrivent pas à exprimer, qui décrochent scolairement, qui rencontrent des difficultés de comportement à l'école, à la maison, qui ont besoin d'un coup de main ponctuel.
- ▶ les parents qui désirent être écoutés et soutenus pour traverser une difficulté dans la relation avec leur enfant.



PETIT TOUR DE L'ÉCOLE EUGÈNE-LE-ROY

Chaque enfant a aussi son rôle à jouer pour contribuer au bien-être de chacun, en appliquant la **charte du respect** ! Elle a été écrite par les enfants eux-mêmes et les animateurs (et avec le concours des Francas) dans le cadre des activités périscolaires.

«POUR ÊTRE RESPECTÉ, JE RESPECTE LES AUTRES»

1. Je suis poli(e) : «bonjour», «au revoir», «S'il te plaît», «merci»
2. Je parle sans crier et je me calme quand l'adulte me le demande
3. Je ne coupe pas la parole et j'ÉCOUTE
4. Je prends soin du matériel que l'on me prête et des locaux pendant les activités
5. Je ramasse mes papiers, mes déchets et je respecte le tri sélectif
6. Je me déplace en groupe calmement et je suis bien en rang.
7. Le respect doit avoir lieu dans tous les sens : de l'enfant à l'adulte, de l'adulte à l'enfant, de l'adulte à l'adulte et de l'enfant à l'enfant.



Les inscriptions

Elles démarrent après les vacances de Printemps : pré-inscription à la mairie, puis inscription avec la directrice de l'école. Un dossier d'inscription unique vous permet d'inscrire votre enfant pour l'école, la restauration, les accueils périscolaires et l'accueil de loisirs Jean-Sigalas.

À noter : la classe de TPS (toute petite section) compte 16 places à l'école Eugène-Le-Roy. La pré-inscription se fait auprès de la mairie. Les places sont attribuées lors d'une commission fin mai/début juin.

Sécurité aux abords de l'école

Un agent municipal est présent le matin (8h15-8h30) et le soir (16h30-16h45) pour sécuriser le passage piétons. Mais les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents et chacun se doit de respecter le code de la route pour la sécurité de tous !

Consignes en cas d'évacuation ou de confinement

En cas d'incident dans les locaux nécessitant l'évacuation : contacter le Pôle enfance au 05.53.35.57.52 ou 06.08.91.04.23 pour obtenir les informations pratiques (qui seront aussi affichées à l'entrée de l'école).

POUR ACCOMPAGNER LES ENFANTS ...

L'équipe pédagogique de l'école primaire Eugène-Le-Roy

👤 **Séverine Casales**
Directrice du groupe scolaire

Les enseignants en maternelle :

👤 Isabelle Abrieu
👤 Annabelle Dupuy
👤 Jeanne Guadarrama
👤 Cécile Jourd'hui
👤 Sandrine Sene
👤 Sophie Willem

Les enseignants en élémentaire :

👤 Adeline Ballesta
👤 Anne-Cécile Bertran
👤 Aurélie Brunaux
👤 Julien Cadot
👤 Stéphane Contie
👤 Véronique Enée
👤 Sandrine Laborde
👤 Loïc Herrou
👤 Muriel Olasso
👤 Anne Rousseau
👤 Mélanie Sicre



18 enseignants

6 Atsem

👤 **Patricia Dupuy**
agent municipal, assurant le secrétariat de l'école.

Les professionnels de la Ville

Animation, restauration, entretien des locaux, ... : des professionnels de la Ville oeuvrent aussi au quotidien pour contribuer à l'épanouissement et au bien-être des enfants.

► Le Pôle Éducation, Jeunesse et Vie associative

👤 **Éric Pezon**, directeur

👤 **Chrystèle Gibiat**, directrice adjointe et responsable des services Enfance, Restauration et Entretien des locaux

Les Atsem : 👤 **Frédérique Bladou**, 👤 **Sophie Brand**, 👤 **Estelle Chaduteau-Laparre**, 👤 **Sandra Garcia**, 👤 **Nathalie Mège**, 👤 **Karine Noulaud**

► l'accueil périscolaire

👤 **Sonia Attitir**, directrice de l'accueil périscolaire Eugène-Le-Roy et coordonnatrice Enfance

► le service Entretien

👤 **Sophie Guilloux**, coordonnatrice du service

► le service Restauration

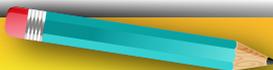
👤 **Nadine Chaulet**, économiste et coordonnatrice du service

► Et aussi...

👤 **Éric Daboïr**, coordonnateur du service Sport et transport.



6



ORGANISATION DE LA SEMAINE

La journée type de l'écolier

L'école a lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

7h30 à 8h20 : Accueil périscolaire

8h20 à 8h30 : Ouverture de l'école et arrivée des enfants

8h30 à 11h30 : Temps scolaire

11h30 à 13h20 : Restauration et temps périscolaire

13h20 à 16h30 : Temps scolaire

16h30 à 18h30 : Accueil périscolaire avec ou sans aide aux devoirs



Les « + » sur le temps scolaire

- ▶ Les agents municipaux participent à l'organisation avec les enseignants d'**ateliers pédagogiques, sportifs et culturels** (Apsa) :
 - 4 animateurs sportifs animent les séances de sport scolaire par cycle d'apprentissage, dans le respect des programmes.
 - 1 agent du service Culture, spécialisé en arts plastiques, accompagne les projets d'école des enseignants, par cycle de 6 à 8 séances.
- ▶ **Et aussi...**
 - Toute l'année, les classes de maternelle et élémentaire ont accès à la **bibliothèque François-Rabelais** sur des créneaux spécifiques.
 - A chaque **exposition** au château des Izards les enseignants et leur classe peuvent bénéficier de séances de **médiation culturelle** : visite commentée de l'exposition, atelier en lien avec le thème et la technique utilisée par l'artiste.
 - Des **spectacles vivants** sont aussi proposés ponctuellement..

ORGANISATION DE LA SEMAINE

Les accueils périscolaires

- ▶ **Le matin / 7h30-8h20 :**
Jeux et activités calmes ou activités plus dynamiques pour ceux ayant davantage besoin de bouger ! Maternelles et élémentaires disposent d'espaces dédiés.
- ▶ **Le midi (pause méridienne) / 11h30-13h20 :**
Le temps du repas est organisé en deux services : c'est un moment calme, convivial et éducatif. En dehors du repas, les enfants peuvent participer à des animations organisées ou jouer librement.
- ▶ **Le soir / 16h30-18h30 :**
 - jusqu'à 17h : goûter fourni par la Ville
 - jusqu'à 18h30 : activités organisées ou jeux libres
 - **nouveau !** Un **atelier d'aide aux devoirs**, encadré par un enseignant, est mis en place 3 soirs par semaine (*lundi, mardi et jeudi*) de **17h à 17h45**. Si les devoirs sont terminés avant 17h45, l'enfant peut aller jouer à l'accueil périscolaire jusqu'à l'heure de fermeture.

Le midi et du soir, des **plannings d'activités établis par cycle** (entre 2 périodes de vacances scolaires) sont proposés aux enfants (dès fin septembre). Ils pourront faire leur choix parmi les thèmes suivants : développement durable, langue des signes, activités sportives, éveil musical, arts plastiques, prévention et sécurité routière, projets scientifiques, illustration et contes, jeux coopératifs,...

À noter : situé rue Venta de Baños, l'accueil périscolaire bénéficie d'un accès direct avec l'école. Les enfants résidant à Pagot peuvent aussi fréquenter la Maison de l'Enfance, implantée au cœur du quartier, ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h45 à 18h30.

Le ramassage scolaire ...

... est encadré par les animateurs de l'accueil périscolaire.

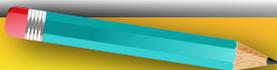
- ▶ la carte donne accès pour l'enfant au réseau Péribus
- ▶ informations et inscriptions auprès du CCAS (contact p.12)
- ▶ les **horaires** :

	Matin		Soir
Pagot	08:00	École	16:35
Dojo	08:04	Rue Blériot	16:40
Lycée agricole	08:07	Pagot	16:43
Pont de la cité	08:10	Dojo	16:47
Rue Blériot	08:15	Lycée agricole	16:50
École	08:20	Pont de la cité	16:53

Une animatrice prépare des projets communs à tous les accueils périscolaires de la Ville pour que tous les enfants colomniérois soient sensibilisés aux questions environnementales et deviennent acteurs du développement durable.



À chacun son rythme ! Les enfants peuvent choisir de participer à des activités ponctuelles, de suivre un atelier thématique sur un cycle ou de jouer librement.



ORGANISATION DE LA SEMAINE

Le mercredi

- ▶ **Tous les matins** de 9h30 à 11h30 : des activités gratuites (sport, jeux de société, percussions, jeux de coopération,...), en accès libre sans inscription, dans les locaux des accueils périscolaires : à Eugène-Le-Roy, à Louis-Pergaud et à la Maison de l'Enfance de Pagot.
- ▶ **L'accueil de loisirs Jean-Sigalas du Grand Périgueux**
 - accueil à la journée ou la demi-journée (entre 7h30 et 18h30).
 - tarifs : de 2 à 14 € la journée selon le quotient familial, inscriptions auprès du Grand Périgueux (contact p.12).
 - la Ville assure un transport en bus gratuit le matin et le soir.



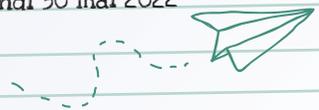
Et pendant les vacances scolaires ?

- ▶ **Tous les jours, des activités gratuites au plus près de chez vous** (Chamiers, bourg de Coulounieix et Pagot), sont proposées par les équipes d'animation des différents services municipaux (périscolaire, culture, sport, animations familiales,...). Les plannings sont diffusés aux familles par le biais des écoles.
- ▶ **L'accueil de loisirs Jean-Sigalas** accueille les enfants sur le même principe que le mercredi.



Le calendrier des vacances scolaires 2021/2022

Rentrée des classes	Jeudi 2 septembre 2021
Vacances de Toussaint	Du samedi 23 octobre au lundi 8 novembre 2021
Vacances de Noël	Du samedi 18 décembre 2021 au lundi 3 janvier 2022
Vacances d'hiver	Du samedi 12 février au lundi 28 février 2022
Vacances de printemps	Du samedi 16 avril au lundi 2 mai 2022
Pont de l'Ascension	Du mercredi 25 mai au lundi 30 mai 2022
Vacances d'été	Jeudi 7 juillet 2022



DANS LES ASSIETTES COLOMNIÉROISES

Une alimentation saine

Des **plats « faits maison »**, des produits de saison, des préparations assurées par une équipe cuisine formée, un cahier de recettes régulièrement enrichi créé par les cuisiniers, des repas alternatifs où les protéines animales sont remplacées par des protéines végétales et légumineuses sur le plat principal.

► Des produits bio et locaux

- 1 ou 2 éléments bio par jour au minimum
- des produits frais, locaux, bio et de saison
- des viandes françaises ou labellisées
- céréales, féculents, compote 100 % bio
- 1 laitage bio par semaine



580 repas
chaque jour



La labellisation Ecocert En Cuisine valorise les établissements de restauration collective qui introduisent des produits bio, locaux et sains.

Les menus, validés par une diététicienne, sont diffusés aux familles par le biais de l'école et disponibles sur le site de la ville.

Les enfants sont sensibilisés de manière ludique aux questions de la **qualité** et de l'**équilibre** alimentaire, mais aussi aux **questions environnementales** : gaspillage alimentaire, tri, compostage...

La cuisine centrale est équipée d'un composteur général qui permet de tout « recycler » (sauf les denrées carnées) et les enfants contribuent à ce geste de tri grâce aux composteurs des réfectoires.



Allergies alimentaires

La Ville prend en compte les problèmes d'allergies alimentaires des enfants. Les parents qui le souhaitent peuvent mettre en place un Projet d'Accueil Individualisé (PAI). Pour cela, il faut prendre rendez-vous avec la responsable du service Restauration pour établir un protocole correspondant à la pathologie de l'enfant. (contact p.12)



Les tarifs

Quotient familial	Restauration	Périscolaire			Maison de l'enfance (forfait annuel)		
		Matin	Soir (goûter inclus)		Pour 1 enfant	Pour 2 enfants	Pour 3 enfants et+
Q1 0 à 186€	1,00 €	0,50 €	1,15 €	1,65 €	20,81 €	35,37 €	48,55 €
Q2 186,01 à 281€	1,00 €	0,71 €	1,45 €	1,95 €	21,01 €	35,58 €	48,76 €
Q3 281,01 à 480€	2,45 €	0,92 €	1,75 €	2,25 €	21,22 €	35,79 €	48,97 €
Q4 480,01 à 622€	2,75 €	1,13 €	2,05 €	2,55 €	21,50 €	36,07 €	49,24 €
Q5 622,01 à 1000€	2,95 €	1,34 €	2,35 €	2,85 €	22,19 €	36,76 €	49,94 €
Q6 1000,01€ et + et sans QF	3,05 €	1,55 €	2,65 €	3,15 €	22,89 €	37,45 €	50,63 €
QF7 hors commune	4,36 €	1,96 €	2,83 €	3,33 €	/	/	/
Allergie alimentaire	1,02 €	Tarif pour les enfants amenant leur panier repas					

* Tarification particulière pour les situations de garde alternée : le tarif « commune » est appliqué aux deux parents dès lors que l'un des deux y habite. Chaque parent reçoit sa facture en fonction de la fréquentation des enfants sur ses jours de garde.

Facturation

- ▶ les factures sont établies tous les mois
- ▶ accueil périscolaire : le tarif indiqué est appliqué, quelle que soit l'heure d'arrivée et de départ de l'enfant
- ▶ restauration : déjeuner occasionnel possible (achat de tickets à la mairie). En cas d'absence, 2 jours de carence sont appliqués (annulés sur présentation d'un justificatif)
- ▶ paiement des factures : prélèvement automatique recommandé. Les familles qui souhaitent continuer à payer par chèque ou en espèces doivent le faire à la mairie, dans un délai de 20 jours suivant la facture.



Retrouvez tous les détails pratiques dans le document « modalités d'inscription » remis à chaque enfant à la rentrée et disponible sur le site de la ville.



CONTACTS

École primaire Eugène-Le-Roy

Rue Eugénie-Cotton
Directrice : **Sèverine Casales**

☎ **05.53.53.25.88**
ce.0241294B@ac-bordeaux.fr

Accueil de loisirs Jean-Sigalas

42 avenue des Eglantiers
☎ **05.53.53.45.01** ou **07.89.23.06.72**
alsh.coulounieixchamiers@grandperigueux.fr

Renseignements et inscriptions auprès
de la Communauté d'agglomération du
Grand Périgueux
1 boulevard Lakanal à Périgueux
☎ **05.53.35.75.18**
enfance@grandperigueux.fr
www.grandperigueux.fr

Ramassage Scolaire

Renseignements et inscriptions auprès du
CCAS
Rue Venta de Baños
☎ **05.53.35.57.50**

Parents d'élèves : FCPE APEEME

☎ **06.62.73.23.72**

École des parents et des éducateurs de la Dordogne

☎ **05.53.46.53.24**
epe24@ecoledesparents.org
www.ecoledesparents.org

Centre Social Saint-Exupéry

Pôle famille et parentalité, accompagne-
ment à la scolarité, ...
Avenue du Général-de-Gaulle
☎ **05.53.45.60.30**
csc24.saintexupery@gmail.com
saintexupery.centres-sociaux.fr

Pôle Éducation, jeunesse, vie associative de la mairie

Hôtel de ville, avenue du Gal-de-Gaulle
Directeur : **Eric Pezon**, ☎ **05.53.35.57.72**
Directrice adjointe, cheffe des services
Enfance, Restauration et Entretien :
Christèle Gibiat, ☎ **06.08.91.04.23**

► PÉriscolaire

Directrice et coordonnatrice Enfance :
Sonia Attitir,
☎ **06.46.91.95.34**
periscolaire@coulounieix-chamiers.fr

► Restauration

Coordonnatrice : **Nadine Chaulet**,
☎ **05.53.35.57.26**
restauration@coulounieix-chamiers.fr

► Entretien

Coordonnatrice : **Sophie Guilloux**,
☎ **05.53.35.57.52**

Services municipaux

► bibliothèque municipale François- Rabelais :

☎ **05.53.54.03.02**
bibliotheque@coulounieix-chamiers.fr

► service Culturel :

☎ **05.53.54.73.29**
culture-patrimoine@coulounieix-chamiers.fr

► service Sport :

☎ **05.53.35.10.70**
sport@coulounieix-chamiers.fr

► service Animations familiales :

☎ **05.53.35.10.70**
animation@coulounieix-chamiers.fr

► service Vie associative :

☎ **05.53.35.57.09**
vie-asso@coulounieix-chamiers.fr

Mairie de Coulounieix-Chamiers

☎ **05.53.35.57.57**

🌐 www.coulounieix-chamiers.fr

📌 Ville de Coulounieix-Chamiers

